

23 juin 2015

Evolutions des Dotations Lycée - Rentrée 2015

La DGH (Dotation Globale Horaire) qui correspond au financement du ministère pour les formations scolaires continue tranquillement à baisser pour la rentrée 2015... soit 0,5% en 3 ans (cf:DGH notifiée de 2013/14 à 2015/16), ce qui correspond à la baisse des effectifs : globalement, les effectifs d'élèves et étudiants sont relativement stables depuis 5 ans pour Brie et St Germain en Laye. Seul le lycée de La Bretonnière accuse toujours déficit de 50 élèves.

- Pour la rentrée 2015, seule nouveauté en IdF : l'ouverture d'une classe européenne au LEGTA de Brie, ce qui correspond royalement à 2 h financées pour un cours en pluridisciplinarité en anglais en 2nde GT.
- En ce qui concerne la demande d'ouverture d'une section sportive à Brie : le dossier n'a pas été suffisamment monté par l'établissement, la demande est à poursuivre.



Nos réactions :

Concernant les seuils de classe qui ont évolué à la baisse, ou qui nous paraissent insuffisants au regard des effectifs prévisibles, la directrice régionale, Mme Zalay, confirme que chaque situation sera examinée pour accueillir les jeunes qui le souhaitent (redoublants ou entrants). Le SNETAP-FSU sera attentif particulièrement aux classes de 1ère STAV de St Germain en Laye, et de bac pro CGEA à La Bretonnière et à Brie.

La directrice régionale a précisé qu'elle ne croulait pas sous les demandes d'ouverture de la part des établissements... alors qu'il y a bien eu une demande d'ouverture d'une nouvelle filière de bac pro sapat à La Bretonnière (perte de 50 élèves en 5 ans à cause de la réforme de la voie professionnelle...).

L'ouverture du BTS DATR est censé suffire au développement de l'établissement, et la DGER ne souhaite pas faire plus !

Pour la deuxième année consécutive, des dotations sont attribuées pour des référents locaux "Enseigner à Produire Autrement", par contre rien n'est prévu pour les agents de prévention et nous sommes encore en attente des dispositions pour faire fonctionner les CHSCT national et régionaux. Le ministère va-t-il s'occuper sérieusement de ses agents et respecter le droit ?

Financement de l'apprentissage

La réforme nationale de la collecte de la taxe d'apprentissage bouleverse les niveaux de financement des CFA. En ce qui concerne les 3 CFA agricoles publics, La Bretonnière, St Germain/Maisons-Laffitte et Rambouillet, ils devraient voir leur niveau de financement taxe maintenu.



Nos réactions :

La collecte de la taxe d'apprentissage est particulièrement difficile pour nos secteurs professionnels puisque la production agricole n'est pas assujettie à la taxe. Actuellement, le Conseil régional IdF compense ce manque par une subvention de fonctionnement très élevée. Cependant, les CFA agricoles publics restent les parents pauvres de l'apprentissage car ils ont très peu de sources de financement autres. L'opacité des ressources de certains CFA franciliens n'aide pas à un équilibre des financements.

Mouvement des personnels

On constate qu'il y a encore un grand turn-over des personnels enseignants sur les lycées de Brie et de La Bretonnière. De nombreux postes ne sont pas pourvus par des titulaires. De même, une grande partie de l'équipe de direction de La Bretonnière sera renouvelée à la rentrée.



Nos réactions :

Pourquoi les lycées Seine et Marnais ne sont-ils pas plus attractifs pour les collègues ? Chereté de la vie locale ? Dynamisme de l'établissement ?

Est-ce que cela deviendrait une habitude de changer les équipes de direction en bloc ? Après Brie en 2014, La Bretonnière en 2015 ...

Réforme du CAPA

Des formations régionales sur la mise en place des modules et de l'évaluation devraient avoir lieu en 2015-2016. La présentation des MIP doit être faite au prochain CA des établissements. En ce qui concerne le CAPA Soigneurs d'Equidés : rien de neuf, sa rénovation est toujours prévue pour sept 2016, mais on ne sait pas sous quelle forme.



Nos réactions :

Voir dossier Pédago sur site : <http://www.snetap-fsu.fr/CAPA,2176.html>

Produire autrement



Nos réactions :

Nous répétons notre demande d'une prise en compte des spécificités régionales pour les actions liées à « Enseigner à Produire Autrement », ainsi qu'au PREAP _Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public_. En effet, l'Ile de France a majoritairement des formations en Aménagement et en Services. Ces secteurs sont quasiment absent du plan d'action.

Médecine de prévention – question du SNETAP-FSU

Lors du CHSCT régional du 14 avril dernier, nous avons une nouvelle fois déploré l'absence de médecine de prévention en IdF pour les agents de l'Etat (titulaires et contractuels). La MSA ayant dénoncé son accord de prise en charge, engagement avait été pris par le directeur régional adjoint, M. Manterola, de faire avancer ce dossier au plus vite. Nous avons profité de ce CT pour faire le point sur ce dossier. Le secrétaire général, M. Faugère, est intervenu pour indiquer que l'administration se tournait vers des partenaires privés, voir associatifs, pour assurer cette mission. Pour le lycée de St Germain en Laye, un partenaire intervenant déjà sur AgroParisTech, serait mobilisable dès la rentrée. Pour Brie et La Bretonnière, des approches sont en cours, mais rien n'est finalisé.



Nos réactions :

Longtemps en attente de décision de la part de la MSA, l'administration se retrouve maintenant à gérer un dossier des plus urgent. La situation a été identique les années précédentes pour les agents contractuels sur budget, pour finalement aboutir à une solution de partenaires privés, ce que l'on ne peut que regretter. Nous interviendrons à la rentrée pour nous assurer qu'une solution a été trouvée pour tous les personnels.

Réforme territoriale – question du SNETAP-FSU

L'organisation de l'Etat, et particulièrement de l'éducation, est en pleine gestation du fait de la réforme territoriale, avec le nombre de régions passant de 22 à 13 _Projet de Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe)_. Toutes les régions seront impactées, même celles qui ne fusionnent pas. Nous avons demandé à la directrice régionale à quoi l'agriculture devait s'attendre en Ile de France. A ce jour, aucune modification n'est prévue, que ce soit au niveau de l'administration régionale, des lycées mais aussi des autres services, ou au niveau des directions départementales qui voient leurs missions se regrouper par pôle dans certaines régions. Cependant, la création de la Métropole du Grand Paris pourra entraîner de nouveaux changements dans les mois prochains.



Nos réactions :

L'enseignement agricole pourrait être impacté si l'organisation des 3 rectorats franciliens de l'éducation nationale était amenée à évoluer. Nous ne souhaitons pas cependant voir le travail intercadémique actuel se défaire : quelle pertinence y aurait-il pour les 3 EPL agricoles publics d'être séparés ? Nous suivons la question avec nos collègues de la FSU.

Délégation FSU : Maribel Lacoste et David Mangataye _LEGTA St Germain en Laye_, Fathia Lounici _CFA St Germain/Maisons Laffitte_, Paquita Gasquez et Jean-Louis Clément _LEGTA Brie_, Claire Pinault _EPL La Bretonnière_.

Rédaction compte-rendu : Claire Pinault, le 23 juin 2015